

## SOCIÉTÉ

# Plus de quotas au Québec

## IMMIGRATION

Le gouvernement québécois se rétracte. Il décide d'abandonner sa nouvelle politique d'immigration basée sur le quota. La mesure a été jugée « discriminatoire » par les ONG maghrébines, les marocaines en premier.

K.S.

Un ouf de soulagement des associations maghrébines au Québec notamment marocaines. Le gouvernement québécois décide de faire marche arrière sur son projet de nouvelle politique de quota d'immigrés, qu'il a avait l'intention d'appliquer pour la période 2012-2015. Une mesure qui visait à réduire le nombre d'immigrés sur son territoire à 50 000 immigrants par année tout au long de la période précitée. L'année précédente, ce sont 54 000 immigrants qui se sont installés dans la province canadienne.

Selon le *Journaldequébec.canoe.ca*, la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Kathleen Weil, a annoncé sa décision d'abandonner cette mesure, qui a été jugée « discriminatoire » par les associations maghrébines et musulmanes notamment des Marocains et des Algériens. A noter que ces deux communautés arrivent en tête des nouveaux arrivants en provenance de l'Afrique du Nord avec respectivement 5 654 et 4 442 sur les 53 985 nouveaux immigrants enregistrés en 2010. « L'acceptabilité sociale n'est pas là pour cette orientation. C'est perçu négativement comme peut-être discriminatoire (et comme si) on ciblait l'Afrique et les Maghrébins. Je ne suis pas à l'aise avec le fait que les gens ne soient pas à l'aise », a déclaré la ministre, en marge des premières séances de consultations pu-



Plus de 5 600 Marocains se sont installés au Québec en 2010. Mode privilégié, les programmes d'immigration mis en place par le Canada.



bliques sur ces orientations, qui se sont tenues récemment. C'est en avril dernier que la ministre de l'Immigration a annoncé les nouvelles orientations gouvernementales qui visent à réduire le nombre des immigrants sur le territoire québécois en fixant un seuil de 30 % au maximum, concernant la proportion des immigrants provenant de chacun des bassins géographiques. Or, les immigrants africains représentent

36,8 % des nouveaux arrivants en 2010 au Québec dont une grande partie en provenance du Maghreb. Si la mesure du quota est appliquée, ce chiffre devra baisser de près de 7%. Ce qui a suscité la colère des ONG maghrébines, qui se disent visées par cette mesure. « Tout ce qui est du secteur Maghreb, je parle du Maroc, Algérie, Tunisie, se trouve pénalisé par cette question de bassin et par ce pourcentage qui va être une réduction significative », a fait savoir Boufeldja Benabdallah, de l'Association de la communauté algérienne de Québec (ACAQ), cité par *Le Journal de Québec*.

### Les critiques affluent de toutes parts.

Les milieux économiques ont également manifesté leur opposition face à cette politique du quota. « Un large pan des milieux économiques et sociaux a mal reçu la politique », a reconnu la ministre. Même son de cloche chez le Conseil supérieur de la langue française (CSLF), qui selon lui,

le Gouvernement devrait se pencher plutôt sur la problématique de l'intégration des immigrants maghrébins. « Au lieu de viser à atteindre un bassin de 30 % pour cette partie du monde, n'y aurait-il pas lieu de regarder les causes qui font qu'une partie des immigrants provenant de ce continent (l'Afrique) ont des difficultés d'intégration ? », renchérit le président du CSLF, Conrad Ouellon, rapporte la même source.

En avril dernier, à l'Assemblée nationale, la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles a avancé deux arguments pour justifier la nouvelle politique gouvernementale à savoir la croissance de la population de la province en raison du phénomène d'un mini-baby-boom (hausse des naissances depuis 2003) et l'incapacité du gouvernement à assurer de l'emploi pour les nouveaux arrivants. Chiffres à l'appui : le taux de chômage des immigrants s'élève à environ 13% alors qu'il est de 7,7% pour l'ensemble des Québécois. ♦